

**COMITE DE QUARTIER « MONACO_SAINTE-LOUP »
MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

VIE QUOTIDIENNE

1/ Place des Pervenches

Où en est l'implantation des caméras de vidéo-surveillance sur cette place ?

Réponse :

Les caméras seront implantées durant le 1 semestre 2025.

2/ Place des Pervenches

Pourriez-vous nous informer sur les délais, l'avancement et la nature des travaux déjà commencés sur cette place ?

Réponse :

Il n'y a pas de travaux de voirie engagés sur ce secteur.
Un nettoyage est programmé par le service de la CAHM.

3/ Rue du Docteur Nespoulous

Des travaux d'espaces verts sont envisagés en septembre 2024. A quelle date vont-ils effectivement commencer.

Réponse :

La replantation des arbustes tiges dans cette rue se fera dans l'hiver après les travaux de remise en état de la voirie, avant la fin du mois de mars 2025.

4/ Boulevard Jean MONNET

Le trottoir qui part de la rue des trembles jusqu'au rond-point de la Méditerranée longeant le centre de radiologie est difficilement praticable (trous, terre...) par des personnes qui ont des difficultés pour se déplacer. Ce sujet avait d'ailleurs déjà été évoqué il y a de nombreuses années.

Réponse :

Ce trottoir doit être végétalisé, sa destination a été modifiée. Le service des espaces verts plantera des graminés.

5/ Rond-point Roger MARSON

Dossier 2023-03296 du Numéro Vert avec une réponse par mail du 30/08/2023 à 09:32
Une date a-t-elle été définie pour le début des travaux ? De plus en de plus de « bosses » dues aux racines et de pavés autobloquants sortant de leur logement.

Réponse :

Les travaux seront engagés avant la fin de l'année.

6/ Voie desservie à partir de la rue du Professeur CHASTELAIN

En annexe le courrier de Monsieur CALAZEL avec la réponse concernant l'implantation de panneaux.

Réponse :

Nous ne pouvons pas interdire le stationnement à cet endroit car il y a un risque de conflit de voisinage.

Si les administrés stationnent devant un portail, un garage ou gêne le passage, la Police Municipale interviendra.

7/ Arbre devant l'appartement de Madame JOUSSELIN (Compte-rendu du 12/10/2023 paragraphe n°9)

La réponse était : « L'abattage de cet arbre a été refusé, seules des interventions ponctuelles pour raccourcir les branches trop proches des ouvertures des appartements seront pratiquées quand le besoin s'en fera sentir. »

A ce jour aucune intervention n'a été effectuée.

Réponse :

La programmation de la taille des arbres Boulevard des Volcans est prévue la semaine 39. Seules les branches venant trop près des façades seront raccourcies.

Il n'y aura pas d'abatage d'arbre.

8/ Rue des Rosiers (Compte-rendu du 12/10/2023 paragraphe n°12)

Des travaux concernant la réparation des trottoirs devaient être effectués au premier trimestre 2024. A ce jour les dalles n'ont pas été remises en place.

Réponse :

Les travaux sont décalés sur le budget 2025.

9/ Trottoir en face d'Orphéopolis

Ci-dessous la réponse à une question de 2020. Les travaux sont-ils envisagés ?

« 5 - Voirie - Rappel

Compte-rendu du 20 octobre 2021 : « 2 - Trottoir en face d'Orphéopolis (réponse du 14/10/2020) : où en est la programmation de la réfection de ce trottoir prévue en 2021 ?

Réponse : La réfection est programmée fin 2021 ou début 2022. »

Cette réfection n'a toujours pas été entreprise.

Réponse :

Cette réparation doit être groupée avec d'autres interventions, elle sera faite. »

Réponse

La demande sera traitée dans le cadre de la future programmation budgétaire.

10/ Rue Etienne RIGAUD

Revoir l'enrobé devant les numéros 2 à 6 : par temps de pluie énorme flaque d'eau. Au numéro 2 habite une dame qui se déplace difficilement et doit utiliser quotidiennement le véhicule du CCAS pour aller déjeuner.

Réponse :

La demande sera traitée dans le cadre de la future programmation budgétaire.

11/ Parking de l'Oliveraie

Ci joint photos de coin des ordures place de l'Oliveraie

1) Ces déchets sont là au sol depuis quelques temps. Une habitante de la rue des tamaris en face des containers a eu un rat dans sa cuisine.

Réponse :

Le Parking de l'Oliveraie est privé. C'est la SOLAGI, syndic en charge de la résidence, qui a en charge le nettoyage.

Le syndic a refusé de fermer le site de l'accès aux colonnes aériennes que l'on souhaitait réserver uniquement aux résidents et aux professionnels rattachés à la résidence de l'Oliveraie.

Une caméra chasseur sera installée afin de pouvoir relever les infractions.

Concernant le parking sur le domaine privé, ce n'est pas de notre compétence en termes de propreté (voir avec le syndic en charge), il avait été évoqué suite à une réunion terrain avec le syndic et le sictom, le fait d'enfermer le point de collecte.

12) boulevard du soleil :

A l'arrêt du bus angle rue des tamaris pourrait-on mettre une poubelle beaucoup de papiers et canette sur le sol ?

Réponse :

Ces images correspondent aux colonnes aériennes mis à la disposition de la résidence de l'Oliveraie. Le mobilier urbain ne doit en aucun cas être positionné sur ce parking car il est privé. De plus il y a déjà une poubelle 10m avant.

13/ Rue AZAÏS

Pourrait-on installer une borne bio-déchets supplémentaire?

Réponse :

La borne est déjà en place

14/ Rue Michelet

La vitesse des véhicules est toujours excessive sur cette rue. Pourrait-on revoir la précédente décision (Compte-rendu du 28/02/2024, paragraphe n°5)

Réponse :

Un panneau « Cédez le passage » sera implanté afin de réduire la vitesse.

15/ Voir la possibilité de fermer l'espace qui se trouve entre notre clôture et le transformateur qui se trouve au **14 de la rue des loriots** car on en a assez de voir les hommes qui viennent uriner sur le mur du transformateur. De plus, notre voisine a surpris une personne qui était entrain de déposer un sac avec des animaux vivants dedans derrière le transformateur. Ce sont les chiens qui l'ont alertée, ce qui lui a permis de leur faire reprendre le dit sac et elle est venue nous prévenir.

Si on pouvait éviter que cela se reproduise, ça serait bien.

Réponse :

Cette question n'a pas été abordée, une réponse vous sera transmise par le biais de votre secrétaire de quartier.

16/ Au 12 rue des loriots

Les racines des pins parasols commencent à abîmer le macadam du parking, qu'est-il possible de faire pour que le parking ne se démonte pas !

Réponse :

Les services se déplaceront sur site pour étudier cette demande.

17/ Au 27 de la rue du Mont St Loup :

Les arbres envahissent le trottoir, il faudrait faire un rappel au propriétaire de tailler ses haies.

Réponse :

Après vérification, il a été constaté que les haies du n°27 ont été élaguées.

18/ Sur le Boulevard du soleil

A hauteur de la rue des loriots des trous dans le macadam autour de la plaque d'égout sont en formation, pour éviter les accidents de cyclistes il serait judicieux de les réparer.

Réponse :

La régie voirie du CTM fera le nécessaire (un numéro vert « 2024-14411 » a été fait le 26/09/24)

19/ Serait-il possible de modifier le sens de priorité de circulation du boulevard de l'Etna vers le Chemin d'Agde au Mont St Loup ?

Il serait plus judicieux de faire marquer le Stop pour les véhicules qui descendent du Mont St Loup vers Mr Bricolage, plutôt que d'arrêter les véhicules qui montent le boulevard de l'Etna!

Réponse :

Le sens de circulation du Boulevard de l'Etna a déjà fait l'objet d'une concertation et nous y avons souscrit.

Il n'y a pas de nouvelle modification envisagée.

20/Qu'en est-il de la question N° 13 du 08/02/2023 concernant le stationnement de la rue du Vanneau ?

C'est toujours pareil ! La circulation est parfois difficile avec le stationnement des véhicules à droite et à gauche de la route !

Je ne sais pas si le camion avec la grande échelle pourrait passer en cas d'incendie de nuit !

Réponse :

Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Il faut demander à la Police Municipale d'intervenir lorsque vous constatez ce type de problème.

21/Rue du Luxembourg

Le rebouchage des trous dans la chaussée par adjonction locale d'enrobé ne tient pas. Revoir le principe de comblement des trous.

Réponse :

Un passage est prévu pour palier à cette demande.

22/ Chemin du Mont Saint Loup :

Un dépôt de palettes s'est créé depuis quelques mois à l'angle du portail de M.BRICOLAGE.

Outre l'aspect inesthétique on signale aussi la présence de clous sur la chaussée.

Réponse :

Il a été demandé à la brigade environnement de prendre en compte cette doléance, ils veilleront à traiter cette demande.

23/ Rond-point des joutes :

Les décorations et les étiquettes portant le nom des barques sont décollées, voire arrachées

Réponse :

Les barques sont très dégradées, un contact sera pris avec les entreprises afin de voir s'il est possible de les reprendre entièrement avant de refaire les autocollants.

24/ Rond-point de la Grangette :

Passage Piétons, route d'accès au LIDL et à la Station de Lavage : La peinture du passage est pratiquement effacée dans son ensemble. Il s'agit d'une voie piétonne dont la fréquentation est relativement importante.

Réponse :

La repasse peinture est programmée sur le mois d'octobre.

25/ Arbre mort au 35 Boulevard de l'Etna :

Un arbre mort est signalé au niveau du n°35, Boulevard de l'Etna au Capiscol.

Réponse :

Le remplacement de cet arbre est prévu dans l'hiver.

26/ Rond-point du Capiscol/ Bd des Volcans :

Voie montante, photo de gauche :Un trou dans la chaussée, côté droit, en arrivant sur le rond-point par le Bd des Volcans (trou qui semble s'être formé à la suite de travaux à cet endroit).

Voie « sortie » du rond-point, photo de droite :

Chaussée dégradée en quittant le rond-point vers le Bd des Volcans

Déjà signalé le 28/02/2024

Réponse :

La demande sera traitée dans le cadre de la future programmation budgétaire.

27/Boulevard du Vésuve.

Problème de stationnement de véhicules souvent mal garés.

Réponse :

Les services de la police municipale ont pris en compte cette demande.

28/Chemin de Janin.

Fréquentation particulièrement étrange près de l'épicerie. Une surveillance de la police peut-elle être envisagée ?

Réponse :

Les services de la police municipale vont apporter une attention particulière à cette demande.

29/Suite à la visite de terrain du 11 septembre 2024 en présence de Monsieur le Maire, au carrefour de la **rue Henri DUNANT** et de l'impasse du Capicol, une évocation des futurs projets peut-elle être ajoutée à l'ordre du jour ?

Réponse :

Il est trop tôt pour que cette demande soit mise à l'ordre du jour.
Les études seront traitées dans le courant de l'année.
Une concertation est aussi obligatoire.

CQ :

Rue Vancori, pouvez vous revoir la taille des arbres ?

CQ :

Rue de l'Oliveraie : Monsieur BENTAJOU, Maire Adjoint, accompagné des services techniques, se rendra sur site pour voir ce qu'il est possible de faire.

CQ :

Déplacer la corbeille Rue des Tamaris près de l'arrêt de bus.

CQ :

Vider les colonnes de compostages plus fréquemment Rue des Tamaris.

SECURITE

La direction Sécurité fait un bilan de la saison estivale

Etat des verbalisations dans ce quartier en septembre 2024 :

- Domaine « Code de la route » : 10
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 3
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 7
- Domaine « Divers » : 34
- Domaine « Interpellation » : 9
- Domaine « environnement » : 42

B) GRANDS TRAVAUX :

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.
L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain. Près de 80 places sur 3000 m² environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :
Démarrage des travaux en novembre 2022.

Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue JJ Rousseau) 7000 m² réalisés.

Sur la zone nord :

-Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m²

Travaux à venir :

Octobre 2024

Aménagement provisoire sur la rue Richelieu afin de libérer l'espace de travail pour la réalisation de l'emprise chantier du parking souterrain.

Novembre 2024

Notification du marché travaux du parking (14 lots), préparation chantier du parking, installation base de vie, clôtures, études d'exécutions par les entreprises.

Décembre 2024

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m³).

Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre : décembre 2025.

NOUVELLE SALLE DES FÊTES

1/ Objet :

L'aménagement de l'îlot Brescou en cœur de Ville, a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci, une nouvelle salle est en cours de construction. Elle se situe au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m² environ avec :

- 600 m² de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- 200 m² de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m² chacune.
- 200 m² de loges et de locaux techniques.

Cette construction s'inscrit dans un respect de Haute Qualité Environnementale, par la mise en place de techniques préservant toutes les ressources naturelles.

Les travaux ont démarré au premier trimestre et la livraison est prévue pour le 2^e trimestre 2025.

L'avancement des travaux à ce jour est de 80% sur le gros œuvre.

Pose de la charpente en bois cette semaine.

ROND POINT PÈRE CANAC

Le giratoire d'entrée de la ville route de Sète est en cours de réalisation.

Cet aménagement intègre les cheminements piétons et cycles. Il améliore également l'accès des bus dans son insertion sur le carrefour avec une intégration paysagère programmée.

Cet aménagement permettra de sécuriser le trafic en présence des chantiers importants à proximité.

AVENUE DE SAINT VINCENT

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration.

Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

Phase 1

- Octobre 2023 Démarrage des travaux, Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)
- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage
- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.
Réalisation des plateaux traversants
- Juin 2024 Réalisation des espaces verts
- D'avril 2024 à novembre 2024 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers Télécom/fibre et EDF

Phase 2

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.

Le coût estimé des travaux se porte à **2 000 000 €**

AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE

Une première phase : partie basse

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024.

Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025

NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF)

Dans le cadre de la politique de transition énergétique engagée, depuis plusieurs années, par la commune de nouveaux projets photovoltaïques sont à l'étude pour équiper les sites suivants :

- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
- Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCHANGEURS/DOUBLEMENT DE LA RD.612

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m, est anticipée avec une enquête publique qui sera organisée cette fin d'année.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS

Des investissements majeurs sur la voirie communale

Réfection de 50 kilomètres en 3 ans

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

Etude des stationnements

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

Entrée Agde route de Vias

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

Présents :

S FREY, C GUILHOU, L BENTAJOU, S VIALE, MH MATTIA, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, P PALLARES, C MANCEAU, JM BROUILLET.

Présents :

Robert BARRA, Luc BENETEAU, Jacques CASTAN, Daniele DOUAY, Albert HUTIN, Katia KUGEL DORION, Jeannine PERILLOUX, Corinne PIGNATELLI, Annick RIVALTA, Claudine VIDAL, Nicolas WEISS.

Absents Excusés :

Francine GARCIA.

Absents non excusés :

Gilbert BARDIN, Yolande CONEJOS, Jean Louis GACHE, Jean Claude UNTEREINER.